



## Journal des anthropologues

Association française des anthropologues

104-105 | 2006

Anthropologie et Histoire face aux légitimations politiques

---

# Figures identitaires créoles et patrimoine à l'île Maurice

Une montagne en jeu

*A Mountain at Stake: Creole Identity and Heritage on Mauritius*

Sandra Carmignani

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/562>

DOI : 10.4000/jda.562

ISSN : 2114-2203

### Éditeur

Association française des anthropologues

### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2006

Pagination : 265-285

ISSN : 1156-0428

### Référence électronique

Sandra Carmignani, « Figures identitaires créoles et patrimoine à l'île Maurice », *Journal des anthropologues* [En ligne], 104-105 | 2006, mis en ligne le 18 novembre 2010, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/562> ; DOI : 10.4000/jda.562

---

Ce document a été généré automatiquement le 2 mai 2019.

Journal des anthropologues

---

# Figures identitaires créoles et patrimoine à l'île Maurice

Une montagne en jeu

*A Mountain at Stake: Creole Identity and Heritage on Mauritius*

Sandra Carmignani

---

- 1 Le Morne Brabant a été, pour la première fois le 1er février 2005, le théâtre de la commémoration officielle du 170e anniversaire de l'abolition de l'esclavage à l'île Maurice. Montagne à l'extrême sud-ouest de l'île, symbole de l'esclavage et du marronnage dans l'imaginaire collectif mauricien, ce site est aujourd'hui investi d'une attention toute particulière. La reconnaissance de ce « lieu de mémoire » (Nora, 1984) intervient dans une période importante pour la société mauricienne caractérisée par un retour sur l'histoire coloniale de l'île et de ses habitants. Ce mouvement rejoint les nombreuses manifestations internationales de reconnaissance de l'esclavage et de la traite négrière comme crime contre l'humanité, spécialement celle de 2004, proclamée Année internationale de commémoration de la lutte contre l'esclavage et de son abolition par l'UNESCO.
- 2 Ce texte analyse le processus de légitimation politique et identitaire à l'œuvre au travers de ce patrimoine. Au cours de mes séjours sur l'île, j'ai pu identifier un certain nombre d'acteurs sociaux et institutionnels gravitant autour du Morne. L'analyse de cette montagne en tant qu'objet de mémoire permet de distinguer un processus d'ethnisation des catégories d'acteurs en présence et de dégager une réflexion sur la structure politique et sociale mauricienne.
- 3 Dans une île qui ne connaît pas de peuple autochtone et dans un contexte désormais universel de commémoration et de patrimonialisation, l'histoire et le passé sont des enjeux de lutte identitaire. La légitimité de l'identité nationale mauricienne se construit au travers de références constamment réitérées aux origines des populations arrivées progressivement à Maurice dès la fin du XVIe siècle. La diversité des provenances (colons, esclaves, immigrants) et le multiculturalisme de cette société font aujourd'hui partie des défis à relever pour les dirigeants du pays. L'institutionnalisation du Morne révèle les contradictions d'une politique du patrimoine mauricien qui tend vers une essentialisation

du rapport aux origines ancestrales des Mauriciens reconnus politiquement et socialement en communautés distinctes.

- 4 Dans ce contexte, identifier un rapport aux origines pour les Créoles<sup>1</sup> mauriciens renvoie nécessairement à la violence d'un passé et à des origines incertaines mises à mal par le travail de sape de l'esclavage. Dans une période de redéfinition de la communauté créole, le Morne occupe une place de choix en tant que référent identitaire. L'analyse du processus de patrimonialisation de cette montagne témoigne, d'une part, de l'appropriation dans le présent de la mémoire de l'esclavage. D'autre part, elle dévoile les rapports de force qui caractérisent le processus de construction identitaire créole à l'île Maurice.

## Le Morne : légitimité nationale et label international

*Contre le Venin du Serpent Électrique*

*Contre le venin du serpent électrique téléphérique qu'ils veulent injecter en toi le Morne j'ai l'antidote ! je t'offre la transfusion je te fais le don de mon sang noir pour que leur poison ne puisse s'insinuer dans tes veines le Morne, territoire marron ! malgré l'invasion de leurs ridicules pyramides que le sable engloutira tôt ou tard tu seras toujours là sphinx éternel témoin immuable debout en face de l'horizon comme un grand non à leurs sombres desseins !*  
(Assonne, 2002)

- 5 Comme pour beaucoup d'artistes mauriciens, le Morne Brabant est source d'inspiration. Ce poème résume de manière particulièrement vive la situation complexe et symbolique d'une montagne, objet de mémoire et objet de convoitise. Il constitue un atout indéniable pour certains promoteurs franco-mauriciens qui misent sur le développement économique et touristique de l'île. Le Morne est une occasion de vendre « autre chose que de la plage », comme me le faisait remarquer l'un d'eux. Or, réduire le Morne à une plus-value touristique est loin de faire l'unanimité. Le poème l'exprime suffisamment. Le Morne représente un symbole historique unique pour les descendants d'esclaves qui revendiquent son caractère sacré.
- 6 Lorsque le poète mauricien offre son sang à la montagne, il fait référence à un récit particulier. Le Morne est connu pour avoir abrité des esclaves marrons fuyant leur condition servile durant la colonisation. L'histoire, véhiculée par la mémoire orale, raconte que nombre d'entre eux, craignant leur capture, se jetèrent du haut de ses falaises. Depuis, le Morne est devenu le symbole de l'esclavage, mais aussi le symbole de la lutte contre cette forme d'oppression, le marronnage. Si certains mettent en doute le récit qui l'accompagne, les découvertes archéologiques<sup>2</sup> dans les cavernes de la montagne attestent d'une présence humaine. Les recherches devraient se poursuivre pour confirmer qu'il s'agit bien de repaires marrons. Cette authentification transformerait alors la légende en véritable histoire. Cependant, l'authenticité du récit importe moins que son caractère mobilisateur dans le processus de patrimonialisation du Morne. Ainsi, bien que les promoteurs mettent en doute la véracité de l'histoire, tous l'utilisent dans leurs projets touristiques proposant de reconstituer tantôt un village marron, tantôt un temple dédié au souvenir ou encore un musée de l'esclavage et du marronnage. Ces hommes d'affaires savent que le lieu a une forte charge symbolique pour les descendants d'esclaves qui sont stratégiquement les personnes à convaincre pour mener à bien leurs projets dans la région<sup>3</sup>.
- 7 Comme l'évoque le poème ci-dessus, « témoin immuable », le Morne a été victime de l'assaut des promoteurs voulant y ériger un téléphérique en 1999. Les réactions ne se sont

pas faites attendre et une poignée de contestataires ont réussi coûte que coûte à bloquer le projet, misant sur l'importance historique, symbolique et écologique du site. Bien qu'en 1998, lors d'un colloque au Mahatma Gandhi Institute (MGI)<sup>4</sup>, une résolution fut adoptée pour en faire un « lieu de mémoire », ce n'est qu'à partir de l'épisode du téléphérique qu'a véritablement été initié le processus de patrimonialisation du Morne. Avant cela, la légende tout comme le site, faisaient partie de l'imaginaire collectif, de la mémoire orale mauricienne, sans que cela ne suscite véritablement de revendication, de convoitise ou de mouvement de protection particuliers<sup>5</sup>.

- 8 L'accession du Morne au titre de « lieu de mémoire » est devenue une affaire nationale, et dorénavant également internationale car l'inscription du site au patrimoine mondial de l'UNESCO est l'un des objectifs que s'est donnée l'île Maurice au moment de mes recherches. Les promoteurs du projet du téléphérique sont les premiers à avoir sollicité l'expertise de l'UNESCO. Ils espéraient avoir son soutien pour leur projet touristique, dans le cadre du programme de la Route de l'esclave<sup>6</sup>. Celui-ci vise, au travers de la mémoire de l'esclavage et de la traite négrière, le développement économique des sites sélectionnés, mêlant de manière assez équivoque patrimoine, tourisme et pédagogie. Toutefois, comme le déplorait l'auteur du projet touristique, « cela s'est retourné contre nous ». Ce dernier ne correspondait pas aux critères de préservation pour un site classé « patrimoine mondial » et, pour le moment, il a été donné raison aux contestataires du projet<sup>7</sup>.
- 9 Ce renversement de situation témoigne du caractère pour le moins ambigu de la définition de « patrimoine mondial ». Sans entrer dans le débat qui dépasserait le cadre de cet article, on peut néanmoins soulever le paradoxe qui, d'un côté, pousse des promoteurs à rechercher le label international et de l'autre, les partisans de la protection du Morne, qui espèrent y trouver un allié pour la défense et la préservation du site. L'UNESCO est confronté à des enjeux locaux reflétant la situation politique et sociale fragile de l'île Maurice et se voit décerner le rôle de protecteur du Morne, ou de témoin, ou encore de partenaire économique.
- 10 Un élément supplémentaire d'analyse s'ajoute à ces considérations, révélant la complexité de la gestion politique et patrimoniale mauricienne. Un deuxième « lieu de mémoire » a été choisi pour remporter le label international à l'île Maurice. L'Aapravasi Ghat est le lieu de débarquement des premiers immigrants indiens sur l'île en 1834. Déjà patrimoine national depuis 1985<sup>8</sup>, le site a fait l'objet d'un vaste chantier de fouilles et de restaurations au cours de ces dernières années. De plus, l'Aapravasi Ghat Trust Fund a déposé son dossier de candidature pour le classement du site au printemps 2005, soit avant celui du Morne. Depuis l'épisode du téléphérique, la position de l'État n'a pas été claire quant à ses priorités en termes de patrimoine. Multipliant les annonces contradictoires, proposant de présenter le dossier du Morne d'abord, puis les deux ensemble, et puis finalement l'Aapravasi Ghat en premier, les décisions politiques sont restées jusqu'alors très ambiguës.
- 11 Cette mise en concurrence entre « lieux de mémoire » caractérise le rapport singulier que la politique mauricienne entretient avec les références culturelles des diverses communautés de l'île. Bien que la formule : « un lieu de mémoire créole versus un lieu de mémoire indien » paraisse simpliste, elle reflète les termes d'un processus qui tend à l'essentialisation du passé et des origines des Mauriciens. Les décisions politiques et leur indétermination contribuent à une lecture du débat en termes ethniques. Les différents acteurs sociaux que j'ai côtoyés, quelle que soit leur origine, soulignent dans leurs discours cette dichotomie, soit pour l'approuver, soit pour la rejeter. En outre, « ménager

les susceptibilités » apparaît comme une explication partagée de tous pour décrire l'indécision et le manque de transparence des choix politiques par rapport aux deux sites en question. Dans une situation locale inextricable, l'État mauricien semble se décharger d'une lourde tâche en déléguant la responsabilité à l'UNESCO de trancher entre les deux patrimoines.

## Maurice : héritage colonial et multiculturalisme

- 12 L'île Maurice a accédé à l'indépendance en 1968 après avoir connu successivement trois régimes coloniaux. L'esclavage a fait partie de l'histoire de son peuplement, dès les premiers temps de la colonie hollandaise (1598-1711), puis de la période française (1715-1810). La colonisation britannique (1810) a mis fin à un régime et à la traite négrière en officialisant l'abolition de l'esclavage en 1835. Elle a instauré un système de transition dit d'apprentissage pour les ex-esclaves, puis a introduit le système de l'engagisme (*indentured labour*) entre ses colonies indiennes et l'île Maurice. La société mauricienne est définie comme une île de peuplement, constituée de descendants de colons européens et asiatiques, d'immigrés majoritairement indiens et d'esclaves africains principalement.
- 13 Cette diversité fait aujourd'hui partie de l'image harmonieuse et pacifique que la République cultive tant au niveau international que national. Les slogans favorisés de la politique mauricienne *l'unité dans la diversité*, tout comme *nation arc-en-ciel* ou encore *en sel pep, en sel nation*, font référence à l'idéologie multiculturelle qui caractérise le discours politique de l'île (Bunwaree, 2000). L'unité prônée au travers de ces slogans fait référence à une situation fragile. L'île Maurice « remains inter- and intra-ethnically divided but these divisions do not result in violent conflict, at least while economic progress continues to be made » (ibid.: 239). L'argument souligne principalement l'absence d'un ethos national pour la sociologue. « Decolonisation did not make a nation » (ibid. : 240). Les tensions intercommunautaires se sont faites sentir dès les négociations pour accéder à l'indépendance, contribuant à la création et à la consolidation de frontières ethniques (Chan Low, 2002). Au moment de l'indépendance, 44 % de la population mauricienne votait contre cette dernière.
- 14 La gestion du multiculturalisme de l'île se traduit, dans les pratiques politiques, par une perpétuelle oscillation entre la promotion et la protection de la diversité et un discours nationaliste qui dit chercher à transcender ces différences. Plusieurs chercheurs ont constaté les failles de ce discours qui tend à compartimenter et isoler les communautés entre elles (Chan Low, op. cit. ; Chazan-Gillig, 2003 ; Teelock, 2002). Le maintien de l'équilibre de ces catégories constitue une priorité dans l'administration politique et sociale de l'île Maurice. La métaphore de la barque utilisée par un politicien en ouverture d'un colloque sur la mémoire de l'esclavage<sup>9</sup> évoquait cet équilibre, en rappelant que tous les Mauriciens étaient sur ce même bateau, « [...] puisqu'on est obligé de vivre dans le même pays » ! En outre, ce discours sur la stabilité politique et sociale revient fréquemment dans les propos des Mauriciens pour décrire le fonctionnement de leur pays. Il est « remarquable de garder cet équilibre » me disait l'un d'eux, insistant sur le caractère non-violent de la cohabitation mauricienne.
- 15 Lorsque l'on parle à Maurice d'équilibre, c'est surtout celui des communautés entre elles. L'examen de la structure sociopolitique et de la stratification de l'île souligne les paradoxes de ce discours (Chazan-Gillig, op. cit. ; Chan Low, op. cit.). Les Mauriciens sont

divisés en quatre catégories principales : Indo-Mauricien, musulman, Sino-Mauricien et Population générale. La dernière réunit paradoxalement les Franco-Mauriciens et les Créoles (les anciens maîtres et les descendants d'esclaves). Bien que la logique même de ces catégorisations soit discutable, les critères religieux, ethniques et culturels mélangés ne constituant pas en soi des catégories de division comparables, la plus problématique étant celle de Population générale. Il est effectivement assez surprenant de constater l'existence de cette catégorie plus que floue qui ne confère aucune visibilité ou reconnaissance constitutionnelle à la population créole. D'ailleurs, les descendants d'esclaves se reconnaissant comme tels, réclament la dissolution de cette catégorie arbitraire. À ce titre, le colloque qui a profité du discours politique précédemment cité, a été l'occasion, pour un journaliste d'exprimer son mécontentement de voir « les Créoles encore associés aux Blancs » et de demander la dissolution de la Population générale. Malheureusement, le politicien était parti sitôt son discours achevé, la question restant en suspens. Malgré le malaise occasionné, cet homme a posé une question fondamentale qui, énoncée dans ce colloque, renvoie à la problématique de la réparation politique des conséquences de l'esclavage et de l'héritage colonial en général. Quelle est la place des Créoles dans la société mauricienne ? Les acteurs sociaux concernés par cette situation dénoncent la volonté de l'État de noyer l'identité créole. Cette critique renvoie à la situation complexe « d'être Créole » dans une société qui tout à la fois entretient un rapport ambigu avec son héritage africain, son « histoire » métissée et, qui cultive la compartimentation des communautés entre elles.

- 16 L'île Maurice, déserte jusqu'à l'arrivée des premiers colons hollandais, ne possède pas de mythe d'origine unique et commun à tous. Comme le remarque Chazan-Gillig, « l'île Maurice est une colonie de peuplement et n'a pas, de ce fait, produit de mythes d'autochtonie exploitables dans l'espace institutionnel de la production étatique » (2004 : 321). Les figures identitaires des Mauriciens sont reportées aux pays d'où sont issues les différentes diasporas comme l'Inde, la Chine ou l'Europe. En comparaison, ce rapport est bien plus complexe pour les Créoles. Renvoyé à la violence de l'esclavage et au déni de la créolisation, leurs origines sont perçues comme refoulées, oubliées, incertaines. L'histoire et la culture des descendants d'esclaves sont caractérisées, dans le discours ambiant, par ce manque de « capital ancestral » ; sans cesse renvoyé et comparé aux communautés dont les capitaux culturels, sociaux, religieux, économiques sont plus élevés et qui auraient su préserver leur mémoire et leur histoire. Le propos de ce Mauricien illustre bien : « Les Créoles n'ont pas de racines, ils n'ont rien de solide. Alors que les Indiens, on a su garder notre culture, notre religion. Ils (les Créoles) ont été convertis en chrétiens, mais pas instruits. C'est pour ça qu'ils n'ont pas évolué ». Ce déficit culturel et social se conjugue avec des discriminations et des stéréotypes racistes persistants, mettant continuellement l'emphase sur le négatif<sup>10</sup> (Laville, 2002).
- 17 La reconnaissance du Morne et ses enjeux identitaires se lisent dans ce cadre qui contribue à l'ethnisation des rapports sociaux et politiques, car l'histoire et le patrimoine n'échappent pas à cette logique. Les différentes communautés mauriciennes trouvent, dans la gestion de l'État, un écho considérable au maintien de ces liens culturels, religieux et économiques, leur conférant une légitimité politique et sociale indéniable. Cela s'illustre parfaitement dans la création de nombreux centres culturels dévolus à chaque communauté « ethnique ». À l'image du premier centre de ce type, le MGI, ces institutions se sont multipliées, dédiées à la promotion et la préservation de la culture et de la langue d'origine, ou encore de la religion. En 1986, le Centre Nelson

Mandela pour la culture africaine (CNM) est créée, avec pour objectifs la promotion de la culture et des relations avec l'Afrique. La création de cette institution entre passablement en contradiction avec l'absence de liens avec l'Afrique qui caractériserait, on l'a vu, les descendants d'esclaves, lien culturel souvent réduit au *séga* (danse traditionnelle des esclaves). De plus, la promotion de la culture créole ajoutée tardivement (2000) à son cahier des charges ne fait que renforcer le caractère ambigu de cette création politique. Enfin, le tableau ne serait pas complet sans un Centre culturel mauricien récemment créé, sensé transcender la diversité ethnique des communautés mauriciennes.

- 18 Cette répartition culturelle reflète les contradictions de l'île : à la fois compartimentation et discours national unificateur, mais aussi invisibilité de la communauté créole. Les mises en scène et le processus de patrimonialisation du passé de l'île se lisent dans ce contexte. Dès lors, les enjeux sont considérables pour les Créoles qui cherchent aujourd'hui leur place et leur légitimité dans ce paysage politique et social complexe. La rivalité du Morne et de l'Aapravasi Ghat témoigne de ce combat. La légitimité « historique », tout comme l'occupation de l'espace mauricien, font partie des éléments indispensables pour accéder à une légitimité politique<sup>11</sup>.

## Le Morne : patrimoine mauricien ou créole ?

- 19 La politique mauricienne a, depuis les années quatre-vingt, essayé d'instaurer un nouvel ordre culturel visant à réhabiliter la diversité des cultures de son île. Cependant comme le note Bunwaree: « However this new cultural order which is often heard of is simply a strong endeavour to revalorise ancestral languages and cultures, very often for political reasons. This simply leads to a compartmentalisation or a collage rather than the formulation of unifying principle » (2000: 244). C'est dans cette optique, qu'il faut saisir l'attention particulière des mesures étatiques visant la réhabilitation de la mémoire de l'esclave et de l'engagé, et donc les enjeux concernant l'Aapravasi Ghat et le Morne. Cependant, la perspective de classer ce dernier au patrimoine mondial, impliquait pour l'État mauricien avant tout d'en faire un patrimoine mauricien, visant pour ce faire des critères universels et nationaux (écologie, histoire, mémoire). Or, l'imposition d'une définition nationale du Morne a suscité et suscite encore de nombreuses réticences. Cette question est primordiale pour les personnes impliquées dans la protection et la commémoration du site : « Pourquoi faire de l'Aapravasi Ghat un patrimoine indien et du Morne un patrimoine mauricien ? Non, c'est un patrimoine créole ! », m'affirmait l'un d'eux. Un autre m'expliquait sa vision des choses : « Grand Bassin<sup>12</sup> est sacré, depuis 100 ans, il représente la foi et l'hindouisme ! le Morne n'est pas sacré, il n'y a pas de lien, pas de lien de la montagne au lac en Afrique ! ».
- 20 Les discours s'opposent et relèvent tous d'un processus de différenciation qui s'inscrit dans un jeu de positionnement national où c'est le modèle indo-mauricien qui fait office de référence. Ce rapport dialectique consiste à maintenir un équilibre, à rechercher et à construire la légitimité politique et sociale créole sur l'exemple indo-mauricien. C'est le cas du Mahatma Gandhi Institute qui aujourd'hui a son pendant « africain », le Centre Nelson Mandela. Les choix politiques participent aussi à cette logique. La décision de déclarer le 1er février, jour de commémoration de l'abolition de l'esclavage, victoire attendue de tout militant créole, a posé problème. Elle n'a pu être officialisée qu'une fois la date du 2 novembre fixée comme jour férié commémorant le débarquement des premiers immigrants, alors qu'il était d'abord question de fixer un seul et même jour de



célébration. Enfin, ce raisonnement fonctionne dans l'autre sens ; il est, par exemple, actuellement question de mettre sur pied un projet de la « Route de l'engagé » à l'image de la Route de l'esclave.

- 21 Ce processus dialectique conduit à l'essentialisation du passé et des lieux qui s'y rapportent. Que ce soit pour l'un ou l'autre des lieux de mémoire, les discours ont tendance à verser dans une simplification de l'histoire et du passé. Le fait que de nombreux Africains ou Indiens catholiques débarquèrent à l'Aapravasi Ghat n'empêche pas la tendance à identifier ce site en tant que patrimoine indo-mauricien. Comparativement, le Morne aurait aussi abrité des esclaves indiens. Certains de mes interlocuteurs tentent d'aller à l'encontre de ce processus, ce qui ne les empêche pas pour autant de retomber dans le même biais ethnicisant. L'Aapravasi Ghat est un patrimoine créole, pour certains, puisqu'il aurait anciennement été une prison pour esclaves. L'un d'eux se prononçait en ces termes : « L'Aapravasi Ghat perd de sa valeur historique pour devenir hindou. Il faut dire qui a construit ce site, ce sont les esclaves, c'est un site créole ! ».
- 22 Ces circonstances soulignent les raisons pour lesquelles le Morne ne peut pas devenir, à l'heure actuelle, un référent national, autrement dit un « patrimoine mauricien ». La quête de légitimité politique et identitaire des Créoles passe par un refus de voir l'identité créole « diluée<sup>13</sup> », dans une définition mauricienne, ne leur conférant aucune visibilité ni reconnaissance. Dans ce rapport de force, les partisans du patrimoine créole sont « contraints », dès lors, de jouer avec les règles du jeu imposées par l'État et entrer dans un processus d'ethnicisation de leurs origines africaines, conduisant souvent à établir l'équation passablement réductrice : « Créole est égal à Africain ».
- 23 La patrimonialisation du Morne illustre ce processus, en devenant un espace et un média dans une lutte identitaire qui passe par l'exacerbation de liens avec des origines africaines et la ré-appropriation du discours sur l'esclavage. Le Morne connaît cette force symbolique nouvelle car les lieux faisant référence à l'esclavage sont rares, et s'ils existent, comme le monument de Pointe Canon en l'honneur des esclaves mauriciens, ils ne bénéficient pas de l'aura de la « montagne sacrée ». De plus, en tant que référent identitaire, il intervient à un moment précis et critique dans l'histoire mauricienne. Cette période a été identifiée comme un processus de redéfinition de la communauté créole (Chan Low, 2004). Ce qui a été reconnu comme le « malaise créole » en 1993 par le Père Cerveaux, constat d'exclusion et de misère d'une majorité de la population créole a donné lieu à la création de mouvements et d'organisations<sup>14</sup> laïques ou religieuses pour dénoncer le système inégalitaire mauricien et exiger une reconnaissance politique et sociale.
- 24 Les enjeux principaux de revendication prennent la forme de « réparation » : historique, morale, symbolique, politique et financière. La commémoration du 1er février constitue une victoire, mais d'autres sujets tels que la dissolution de la catégorie de Population générale, l'officialisation de la langue créole restent en suspens. La thématique de la réparation fait en outre référence à la situation sociale et économique défavorisée des Créoles mauriciens. Ainsi, la patrimonialisation et la commémoration au Morne ne peuvent être ici dissociées d'une forme de règlement de comptes légitimé par un retour sur le passé.
- 25 Les discours commémoratifs du Morne dépassent, effectivement, la mémoire de l'esclavage pour faire référence aux conditions de vie des descendants d'esclaves. Les messages varient allant de la demande de compensation financière pour l'Organisation fraternelle/Les Verts (parti politique) à la dénonciation de la situation critique dans les



cités pour l'Association socio-culturelle Rastafari (ASCR). C'est l'occasion aussi de revenir sur la question de la préservation du site à l'encontre des projets touristiques au Morne. En effet, la question n'est pas réglée, soulignant l'importance ici d'un combat symbolique qui se joue aussi entre promoteurs majoritairement franco-mauriciens et Créoles.

- 26 La commémoration au Morne constitue l'opportunité d'exprimer un subtil mélange de messages politiques, de revendications et d'expressions du souvenir. Pour les porte-paroles de descendants d'esclaves, ce « lieu de mémoire » constitue un espace essentiel pour interroger le présent. Les discours se rejoignent dans une volonté de reconnaissance de l'identité créole, de sa transformation en quelque chose de positif et non plus victimaire. Ce travail de conscientisation est d'autant plus important qu'il intervient à un moment où, contrairement à d'autres îles ou d'autres diasporas africaines, il ne fait qu'émerger<sup>15</sup>.

## Créole n'est pas égal à Africain

- 27 Les discours commémoratifs rendent compte du rapport de force caractérisant la construction de l'identité créole à Maurice. Dans le cadre de leurs stratégies de redéfinition, les Créoles privilégient leur rapport à l'Afrique et à l'esclavage et tentent de se réapproprier progressivement l'identité « esclave ». La commémoration du 1er février est devenue l'espace privilégié d'expression mêlant revendications et discours politiques. Le Morne et ses alentours ont abrité non pas une célébration mais plusieurs. Chacun a tenu à célébrer cette date à sa manière. Géographiquement et temporellement les manifestations se sont déroulées séparément. L'ASCR, le Centre Nelson Mandela, le Premier ministre Paul Berenger, mais aussi le parti de l'OF/Les Verts sont les acteurs principaux de ces commémorations.
- 28 Lorsque l'on compare ces discours, plusieurs notions sont associées à l'expérience de l'esclavage et du marronnage : sacralité, résistance, sacrifice, souffrance. Dans cet ordre d'idées, c'est souvent la figure du héros marron qui est mise en scène. L'un de mes interlocuteurs m'expliquait que « les marrons et leur rébellion sont des exemples à suivre pour aujourd'hui ». C'est une figure déjà présente dans les discours de certains partis comme le Mouvement militant mauricien et l'OF/Les Verts dès les années soixante-dix. Aujourd'hui, au-delà du symbole de résistance, la tendance est de donner la possibilité aux acteurs sociaux concernés de s'identifier, non seulement au marron, mais à l'esclave, non plus comme victime passive, mais bel et bien active, mettant l'accent sur leur contribution à l'édification du pays<sup>16</sup>. Le choix des figures symboliques dépend des acteurs sociaux ou institutionnels. Ainsi l'ASCR, qui effectue son pèlerinage au Morne régulièrement depuis 2000, s'identifie de manière précise à Barbe-Blanche, chef de marrons réputé féroce qui aurait occupé le site. D'autres font référence à Ratsitane, prince malgache, souvent présenté comme le Che Guevara mauricien, résistant lui aussi. Enfin, le discours du Premier ministre a, quant à lui, surtout souligné le caractère sacré et mystique de la montagne en rendant hommage aux ancêtres africains.
- 29 La multiplicité de ces évocations s'oppose au discours du manque associé au passé et aux origines des Créoles. Manque, dit-on, de mythe d'origine, de héros à partir desquels s'identifier. Bien que ces références soient effectivement parfois lacunaires, tirées des légendes populaires, de récits de voyageurs, il n'en reste pas moins qu'elles font bel et bien partie des figures identitaires créoles. La diversité de ces dernières permet d'interroger le discours du manque de « capital ancestral » associé aux Créoles. Manque

par rapport à qui et à quoi ? Celui-ci s'insère dans un processus de différenciation prenant, on l'a vu, comme référence le modèle indo-mauricien<sup>17</sup>. La traite négrière, l'esclavage, la christianisation sont parmi les facteurs qui limitèrent un lien direct avec les cultures et les langues d'origine, ou même un travail de préservation, laissant une grande place au métissage culturel et à la créolisation. Cette particularité dans la construction de l'identité et de la culture créoles a contribué et contribue à la diversité des rapports entretenus avec l'Afrique et l'esclavage<sup>18</sup>.

- 30 L'exemple mauricien rejoint ce que Chivallon développe concernant la spécificité de la diaspora noire dans les Caraïbes, en tant que communauté définie essentiellement par l'absence de méta-récit (2004 : 213). S'il n'y a pas de récit unificateur précis, il est pour le moins frappant de rencontrer tant de manières différentes de construire un rapport à ses « racines » et de s'y identifier ou non. Entre jeunes Mauriciens de la même génération ou dans une même famille, les identifications peuvent varier de l'idéalisation au « bricolage », jusqu'au déni. Parfois, le lien est tellement enfoui qu'il est complètement rejeté. Plusieurs éléments contribuent à la diversité des identifications comme l'héritage colonial ou la ténacité des préjugés et des stéréotypes racistes. Se dire descendant d'esclave à l'île Maurice n'est pas anodin. Les Créoles ne sont pas tous unanimes face à leur passé. Une de mes interlocuteurs rasta soulignait cela en parlant de la Population générale : « une bonne partie des Créoles ne veulent pas être reconnus comme descendants d'esclaves ». La mémoire de l'esclavage et sa patrimonialisation attestent de la difficulté d'accepter un passé et une origine « esclaves ». La fracture qui existe au sein même de la dite communauté créole en est l'exemple, soumise à la puissance de « l'idéologie du blanchiment » (Chan Low, 2002). Cette stratification met en évidence la tendance forte à se distancier pour certains Créoles qui le peuvent (éducation, couleur, statut social) de leurs origines africaines et d'un passé marqué par l'esclavage. D'autres en revanche entretiennent un lien à l'Afrique et à la diaspora noire en général. L'émergence d'une communauté rasta à Maurice témoigne de l'existence d'un rapport au continent africain qui, au-delà de l'île, se définit en termes transnationaux. Cette pluralité est constitutive de la diaspora noire (Chivallon, *op. cit.*), la diversité des récits et des discours d'origines (ou leur rejet) fait partie de la construction identitaire créole à Maurice.
- 31 En suivant l'anthropologue dans sa réflexion, ces types construits communautaires « démultipliés » sont élaborés en réponse à des contextes historiques contraignants marqués par la longévité de rapports sociaux défavorables aux intégrations égalitaires (Chivallon, *op. cit.*). L'analyse du processus de patrimonialisation du Morne souligne l'existence de ce rapport autoritaire dans la quête de légitimité politique et sociale. S'identifier exclusivement à l'Afrique pour les Créoles contient la contradiction inévitable de rentrer dans le jeu multiculturel et ethnicisant de l'État mauricien et d'évacuer l'héritage créole et métisse de leur identité. Bien que cette identité multiple soit majoritairement assumée et revendiquée par les Créoles militants, la marge de manœuvre reste très réduite lorsqu'il s'agit de se positionner politiquement dans le paysage multiculturel mauricien. Plusieurs chercheurs définissent le lien avec l'Afrique comme quelque chose de « réinventé » ou de « retrouvé » (Chan Low, 2003 ; Alber, 2004). Dans le sens commun, les Créoles sont définis par leur manque culturel et ancestral. Il s'agit donc bien de créer un lien qui aurait été perdu. La mise sur pied du CNM met en évidence cette volonté politique aboutissant à l'institutionnalisation d'un rapport à l'Afrique. Le Morne, en tant que « lieu de mémoire » fait partie du processus d'ethnicisation des Créoles dans le cadre d'une idéologie du culte des origines ancestrales.

- 32 Or, cette essentialisation tend à nier la dimension métisse des Créoles et des Mauriciens en général. Pour beaucoup, le rapport à l'Afrique n'a pas de sens. Si certains Créoles se reconnaissent dans ces commémorations, ce n'est pas en tant que descendants d'esclaves, mais bien en tant que Mauriciens. Comme le signale Laville<sup>19</sup>, au lieu de vouloir reconstituer une identité culturelle, il faut reconnaître la continuité, identifier ce lien sans pour autant l'essentialiser. Dans cet ordre d'idées, il ne s'agit pas de lire dans la diversité des identifications (ou non-identifications) à l'Afrique une faiblesse, un manque ou une invention, mais bien la particularité même de l'expression identitaire de la « communauté » créole.

## Conclusion

- 33 L'accession du Morne au rang de patrimoine met en évidence l'importance des enjeux identitaires dans l'appropriation des signes et symboles du passé dans le contexte post-colonial mauricien. Dans l'exercice du positionnement national, l'objet de mémoire se révèle un média fournissant un espace d'expression et de visibilité primordial pour les Créoles mauriciens. La valeur performative du patrimoine est ici mise en lumière par la diversité des commémorations et des acteurs sociaux impliqués dans la célébration de l'abolition de l'esclavage. Le processus de patrimonialisation du Morne souligne, en outre, l'importance du détour par le récit pour aborder la question de l'identité des descendants d'esclaves à Maurice. Il témoigne des contraintes politiques et stratégiques qui déterminent les manières de s'approprier l'Afrique et l'esclavage. Le processus d'ethnisation des Créoles à l'œuvre dans l'exemple du Morne, institutionnalise un rapport autoritaire aux origines africaines, aboutissant à une définition réductrice des identités créoles. Or, les figures identitaires créoles sont multiples, tout comme les manières de se référer ou non à l'Afrique et au passé de l'esclavage. Enfin, la patrimonialisation du Morne témoigne d'un processus de construction identitaire créole qui rejoint certaines observations similaires caractéristiques de la diaspora noire. L'exemple mauricien s'inscrit ainsi dans un champ d'investigation ouvert sur la question de l'identité créole plurielle, de sa construction dans la diaspora, ses références au territoire, au mythe et à la mémoire, ainsi que de sa capacité de résistance dans un contexte historiquement marqué par les inégalités sociales et politiques.

---

## BIBLIOGRAPHIE

- ALBER J.-L., 2004. « Les ressorts d'une africanité réinventée à Maurice », in DIMITRIJEVIC D., *Fabrication des traditions, inventions de la modernité*. Paris, MSH.
- ASSONE S. R., 2002. *Le Morne, territoire marron* / Port-Louis, Éditions de la Tour.
- BUNWAREE S., 2000. « Elusive Multiculturalism in Post-gatt Mauritius », in NIRSIMLOO-GAYAN S. (ed), *Towards the Making of a Multi-cultural Society*. Moka, MGI Press.

CANGY J.-C., CHAN LOW J. & PAROOMAL M. (dir.), 2002. *L'esclavage et ses séquelles : mémoire et vécu d'hier et d'aujourd'hui*. Actes du colloque international UOM (1998). Port-Louis, Presses de l'université de Maurice.

CHAN LOW J., 2002. « Esclaves, exclus, citoyens ? », in CANGY J.-C., CHAN LOW J. & PAROOMAL M. (dir.), *L'esclavage et ses séquelles : mémoire et vécu d'hier et d'aujourd'hui*. Actes du colloque international UOM (1998). Port-Louis, Presses de l'université de Maurice.

CHAN LOW J., 2003. « De l'Afrique rejetée à l'Afrique retrouvée ? Les Créoles de l'île Maurice et l'Africanité ». *Revi Kiltir Kreol*, 3 : 39-50.

CHAN LOW J., 2004. « Les enjeux actuels des débats sur la mémoire et la réparation pour l'esclavage à l'île Maurice », *Cahiers d'études africaines*, XLIV(1-2), 173-174 : 401-418.

CHAZAN-GILLIG S., 2003. « The Roots of Mauritian Multiculturalism and the Birth of a New Social Contract: Being *Autochtone*, Being Creole », *Journal of Mauritian Studies*, New Series, vol. 2-1: 64-84.

CHAZAN-GILLIG S., 2004. « Insularité et mondialisation, diasporas et créolisation de la société mauricienne contemporaine », *Journal des anthropologues*, 96-97 : 321-339.

CHIVALLON C., 2004. *La diaspora noire des Amériques, expériences et théories à partir de la Caraïbe*. Paris, CNRS Éditions.

LAVILLE R., 2002. « Prospects for Creole Identity Beyond 2000 an Anthropological Perspective », in CANGY J.-C., CHAN LOW J. & PAROOMAL M. (dir.), *L'esclavage et ses séquelles : mémoire et vécu d'hier et d'aujourd'hui*. Actes du colloque international UOM (1998). Port-Louis, Presses de l'université de Maurice.

NORA P., 1984. *Les Lieux de mémoire*. Paris, Gallimard.

TEELock V., 2002. « Questioning the Link Between Slavery and Exclusion : the Experience of Plantation Slavery », in CANGY J.-C., CHAN LOW J. & PAROOMAL M. (dir.), *L'esclavage et ses séquelles : mémoire et vécu d'hier et d'aujourd'hui*. Actes du colloque international UOM (1998). Port-Louis, Presses de l'université de Maurice.

## NOTES

1. Dans le contexte mauricien, « créole » est une personne de couleur. Ce terme qualifie tout individu qui n'est ni Franco-Mauricien (Blanc), ni Indo-Mauricien, ni Sino-Mauricien, ni musulman. Les Créoles se distinguent des métis ou gens de couleur à Maurice, par un phénotype africain plus marqué. Le terme est chargé idéologiquement et historiquement et peut porter à confusion. Il s'applique à des personnes, mais aussi à divers éléments culturels tels que la langue, la musique et la cuisine.

2. Le *Maroon Slave Archeological Project* (2002-2003) a été dirigé par l'université de Maurice. Il s'agissait d'une étude conduite dans le but d'identifier les sites associés aux esclaves marrons à l'île Maurice. L'étude, en combinant les aspects historiques, archéologiques et ethnographiques du marronage, a abouti à un certain nombre de recommandations pour la préservation de ce patrimoine, ainsi que pour la suite des recherches scientifiques sur le sujet.

3. L'attention particulière donnée au patrimoine du Morne reflète une attitude quelque peu paternaliste et stratégique envers la population créole, notamment les villageois et les pêcheurs des alentours qui espèrent pouvoir améliorer leur qualité de vie avec le tourisme.

4. Voir Cangy J.-C., Chan Low J. & Paroomal M., 2002.

5. Bien que le territoire du Morne soit une propriété privée, excluant tout accès au site.

6. « Afin de retracer les itinéraires de la traite négrière, le projet *La Route de l'esclave* a lancé, en 1995, avec l'Organisation mondiale du tourisme, un programme de tourisme culturel pour l'Afrique, dont la mission est d'identifier, réhabiliter, restaurer et promouvoir les sites, bâtiments et lieux de mémoire de la traite négrière. Cette conception économique, historique et éthique du tourisme est en même temps un enjeu de mémoire [...] ». (<http://www.aidh.org/esclav/unesc-program.htm>).
7. Le processus de patrimonialisation national et international du Morne est loin d'être fini. Le Morne Heritage Trust Fund (MHTF) a été mis sur pied pour présenter un dossier de candidature en automne 2005. D'autre part, des projets touristiques et immobiliers sur le site sont actuellement à l'étude.
8. Contrairement au Morne qui n'a été classé que depuis 2004, avec la constitution du MHTF.
9. Séminaire International : « Esclavage : résistance, abolitions, mémoire », organisé par le Centre culturel mauricien, le Mahatma Gandhi Institute, et le Centre Nelson Mandela (17 février 2004).
10. Les stéréotypes rencontrés le plus fréquemment sont ceux de paresse, de dépense, et du « eating, drinking and merry making » qui reviennent continuellement dans les discours des Mauriciens, Créoles y compris.
11. La question de la langue créole ne sera pas abordée ici, comme d'autres sujets faisant partie des éléments pris en considération dans une lutte identitaire par les militants créoles ou associations créoles comme l'éducation, l'historiographie de l'esclavage, la question de la terre.
12. Grand Bassin est un haut lieu de l'hindouisme à Maurice. L'histoire de ce site religieux veut que son lac soit relié directement au Gange en Inde.
13. Ce mot revient constamment dans les propos de mes interlocuteurs pour décrire l'identité créole et son statut dans la société mauricienne.
14. Certaines de ces mêmes associations socioculturelles ou individus font partie des personnes qui se sont mobilisées pour la protection du Morne et la commémoration de l'abolition de l'esclavage sur place.
15. Bien que certains intellectuels mauriciens aient pu à titre individuel se positionner par rapport à des mouvements internationaux tels que La Négritude ou les exemples afro-américains, ceux-ci n'ont toutefois pas abouti à une reconnaissance collective, ni à l'affirmation d'un groupe précis.
16. L'esclavage à Maurice n'a été qu'assez tardivement un esclavage de plantation. Les esclaves ont surtout œuvré dans la construction navale et portuaire, la coupe de bois, la construction de la ville de Port-Louis et de fortifications.
17. La préservation des origines indiennes est le fruit d'un travail conscient et constant, soutenu politiquement. De plus, le métissage et les influences culturelles multiples ont favorisé indéniablement une « créolisation » des pratiques culturelles indo-mauriciennes.
18. La diversité de ces rapports comprend également bien sûr toutes les autres influences culturelles de l'île en général.
19. Laville parle d'identification métaphorique à l'Afrique dans la diaspora (2002).

---

## RÉSUMÉS

Le processus de patrimonialisation du Morne Brabant à l'île Maurice témoigne de la situation marginale des Créoles dans un pays marqué par la persistance des catégories classificatoires issues du colonialisme et par une idéologie multiculturelle qui contribue à compartimenter et

isoler les communautés de l'île entre elles. Le 1er février 2005, le Morne a été pour la première fois officiellement le théâtre de la commémoration de l'abolition de l'esclavage à Maurice. Ce texte met en évidence un processus d'ethnisation des acteurs impliqués dans cette célébration. L'analyse de ce « lieu de mémoire » saisit, d'une part, les rapports de force à l'œuvre dans la construction de l'identité créole et de sa légitimité. D'autre part, elle témoigne de la pluralité des identifications possibles à l'Afrique et à l'esclavage pour les Créoles mauriciens.

The process of « patrimonialisation » of Le Morne Brabant on Mauritius indicates the marginal situation of Creoles in a country marked by the persistence of classificatory categories deriving from colonialism and by a multicultural ideology that contributes to the compartmentalisation and isolation the island's communities from each other. On 1 February 2005, Le Morne was for the first time officially the theatre of the commemoration of the abolition of slavery on Mauritius. This text reveals a process of ethnisation of the actors involved in this celebration. The analysis of this 'site of memory' examines, on the one hand, the power struggle at work in the construction of Creole identity and of its legitimacy. On the other hand, it shows the plurality of possible identifications with Africa and with slavery for Mauritian Creoles.

## INDEX

**Keywords** : Creole identity, heritage, Mauritius, multiculturalism, object of memory, slavery

**Index géographique** : île Maurice

**Mots-clés** : esclavage, identité créole, île Maurice, multiculturalisme, objet de mémoire, patrimoine

## AUTEUR

**SANDRA CARMIGNANI**

Institut d'anthropologie et de sociologie / Université de Lausanne